

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 10 décembre 2018

Présents : M. Jean-Paul Robin, M. Georges Montel, Mme Annie Coperet, Mme Françoise Coquillion, M. Jany Cancela, M. Jean-Pierre Botteron, M. Benoît Chagny, Mme Catherine Cinquin, M. Pierre Coillard, Mme Annick Desplace, Mme Anne-Marie Fuet, M. Alain Laforest, Mme Valérie Matray, Mme Christiane Rampon,

Excusés : M. Patrick Favre (procuration donnée à Alain Laforest)

Secrétaire de séance : Annick Desplace

Monsieur le Maire demande l'autorisation aux conseillers municipaux de rajouter un point à l'ordre du jour concernant un dépôt de dossier de subvention auprès de la Région et du Département. Le conseil municipal accepte à l'unanimité, l'ajout de ce point.

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 5 novembre 2018

Un conseiller souligne juste qu'une erreur s'est glissée dans le compte-rendu à propos du SIEVA : concernant la nouvelle station de traitement des eaux de Taponas, il est écrit « est connectée au réseau du SIAMVA », à corriger comme suit « est connectée au réseau du SIEVA. Le conseil municipal après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le compte-rendu du conseil municipal du 5 novembre 2018.

Informations

Monsieur le Maire informe le conseil municipal :

- que les vœux du personnel auront lieu le mercredi 19 décembre à 18h00 en mairie.
- que durant les congés de fin d'année, du 24 décembre au 6 janvier, le secrétariat de mairie sera ouvert les jeudi 27 décembre, jeudi 3 janvier et vendredi 4 janvier.
- que les vœux de la CCSB auront lieu le jeudi 31 janvier 2019 à Lancié.
- que le Tour de France passera dans le bourg le samedi 13 juillet 2019.
- d'un courrier de la boulangerie Morin au sujet des problèmes de stationnement gênant devant son commerce.
- d'un courrier de Bernard Perrut, député, qui présentera ses vœux les : lundi 14 janvier à Beaujeu – mercredi 16 janvier à Belleville – jeudi 17 janvier à Gleizé – samedi 19 janvier matin à Anse et après-midi à Monsols.
- d'un courrier de remerciements de l'amicale des donneurs de sang pour la subvention 2018, courrier précisant également les dates de collectes. Celles-ci seront mises sur le site internet.
- d'une invitation de Jérémy Thien, conseiller régional, le mardi 18 décembre à 19h30 à Jullié pour une réunion de concertation sur l'avenir de la Région.
- que le rapport annuel du délégué pour le SIEVA, le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers 2017 de la CCSB, le rapport annuel d'activités 2017 de la CCSB, le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif (SPANC) 2017 sont consultables au secrétariat de mairie.

Mandatement des dépenses supérieures à 500 €

Mécaviti : lance désherbeur thermique = 534 € - Aménagin : placard secrétariat de mairie = 1 494,59 € - Alliance MJ : rachat mobilier multiservices = 900 € - Suez : poteau incendie = 918,32 € - DG Promo : création plan commune = 1 680 € - Breda frères : réhabilitation logement mairie isolation peinture = 9 386,28 € - Roche Lionel : réhabilitation logement mairie carrelage = 2 586,65 € - Techniques nouvelles : réhabilitation logement mairie plomberie sanitaire = 5 321,03 € - SEB : réhabilitation logement mairie électricité ventilation = 8 412,01 € - Fabrik et sens : réhabilitation logement mairie menuiserie = 2 463,14 € - Suez : consommation bâtiments communaux = 2 006,08 € - Edf collectivités : consommation bâtiments communaux = 1 774,63 € - Duferco Morel : matériel voirie + diable salle des fêtes = 908,08 € - Humbert : balais de la balayeuse = 1 156,21 € - Tournusienne : marquage au sol = 3 120,16 € - Belviloc : location minipelle travaux cimetière = 1 802,06 € - BNP Paribas : loyer + maintenance photocopieurs 4^{ème} trimestre = 1 521 € - Propreté services : lavage vitres espace loisirs = 654 € - Berger Alain : épareuse = 2 553,60 € - Garage Garon : maintenance boxer = 1 195,30 € - Isinet : sauvegarde serveur mairie +3 disques durs externes = 1 182 € - ARG solutions : migration RGDP état civil + cimetière = 840 € - Rod et Sèv : repas des aînés = 1 092 € - Café de la place : colis des aînés = 721,03 € - Sdmis : contribution incendie 4^{ème} trimestre = 4 541 € - Siamva : redevance eau pluviale = 26 421 € - Chat-Pito : participation fonctionnement = 1 128,13 € - Alliance MJ : rachat stock bar et épicerie multiservices = 2 100 €.

Urbanisme

Déclaration d'intention d'aliéner

Françoise Coquillion, adjointe à l'urbanisme, présente une DIA pour la parcelle AE 601 - « 192, Chaussée d'Erpent ». Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de ne pas faire valoir son droit de préemption.

Finances

Décisions modificatives - virements de crédits

Jany Cancela, adjoint aux finances, explique au conseil municipal qu'il y a lieu de procéder à une décision modificative concernant le rachat du matériel de voirie dérobé lors du cambriolage du local technique.

Fonctionnement	Dépenses	Recettes
Compte 6411 <i>Personnel titulaire</i>	- 1 500 €	
Compte 60633 <i>Fourniture de voirie</i>	+ 1 500 €	

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de procéder à la décision modificative telle que présentée.

Centre de Gestion du Rhône : Assistance juridique non statutaire – participation 2019

Jany Cancela, adjoint aux finances, présente au conseil municipal la proposition d'avenant à la convention d'adhésion au service juridique du Centre de Gestion du Rhône, avenant établi pour la revalorisation de la participation financière. Le coût de celle-ci s'élève à 984 € pour l'année 2019. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte de renouveler l'adhésion de la commune au service d'assistance juridique du Centre de Gestion du Rhône pour l'année 2019, pour une contribution de 984 €, précise que les crédits nécessaires seront inscrits à l'article 6281 du budget primitif 2019, autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant de ladite convention.

Associations : convention de mise à disposition de locaux pour les associations utilisatrices de la salle des fêtes ou de l'espace loisirs

Jean-Pierre Botteron, responsable de la commission associations, explique au conseil municipal, que la commission a travaillé sur la mise en place d'une convention de mise à disposition de locaux pour les associations utilisatrices, de façon régulière, de la salle des fêtes ou de l'espace loisirs. Cette convention permettra de cadrer l'utilisation de ces salles et de répartir juridiquement les responsabilités de chacun. Les associations concernées sont :

- pour la salle des fêtes : Durégym et les trompes de chasse.
- pour l'espace loisirs : Beaujolais Basket, Tennis Club, Durégym pour le badminton, les boules et le club Lou Gras Mottes.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide la mise en place de cette convention auprès des associations citées.

Syder : Maintenance de l'éclairage public – Place de l'église

Georges Montel, délégué au Syder, informe le conseil municipal qu'il a reçu un devis pour la réfection de l'éclairage public sur la place de l'église. Ces réparations prennent en charge le remplacement des 4 projecteurs de mise en lumière de l'église, les vitres du parvis ainsi que la mise en place d'un coffret Aquapak dans un des bacs à fleurs côté rue du bourg. Ce devis s'élève à 4094 € TTC après abattement si paiement en une seule fois ou bien à 349 € sur 15 ans, soit un total de 5 235 €. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de procéder à cette réfection et décide le règlement en une seule fois, soit 4 094 €.

Demande de subvention auprès de la Région et du Département

Monsieur le Maire explique au conseil municipal qu'après contact pris auprès du conseiller régional et du conseiller départemental, la commune peut déposer des dossiers de demande de subvention pour les travaux de la charpente en bois lamellé-collé de l'espace loisirs. Le montant estimé de ces travaux est d'environ 100 000 €. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à déposer ces dossiers de subvention auprès de la Région et du Département.

Commissions communales et intercommunales

Commission bâtiments

Georges Montel, informe le conseil que des locataires ont emménagé le 3 décembre dans le logement au 2^{ème} étage de la mairie. Suite au vent et à la pluie de la semaine dernière une gouttière s'est formée dans le grenier : après passage d'un artisan, une tuile cassée a été remplacée.

Syder

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a été dans l'obligation de prendre contact plusieurs fois avec le Syder concernant les travaux du « Chemin de la place » pour le remplacement de tous les luminaires. La commande concernant cette opération a été envoyée il y a plus d'un an et les travaux auraient dû se terminer fin novembre. A ce jour, les travaux n'ont pas débuté, le Syder reconnaissant que les luminaires n'ont été commandés qu'il y a peu de temps. Monsieur le Maire, en faisant état de son mécontentement, a pu avoir l'affirmation que des travaux provisoires seraient effectués par l'entreprise

Serpolet pour remettre 1 luminaire sur 2 en attendant le matériel, fin janvier début février. Ce même jour, les lampadaires de l' « Allée des chênes » ont été réparés, après plusieurs relances.

Commission tourisme CCSB

Annie Coperet informe le conseil que :

- la signature de la convention du géosite aura lieu prochainement entre la CCSB, IPP et la maison Barbet.
- la fusion des offices de tourisme a eu lieu. La CCSB a signé une convention pour une année et pourra se retirer si cette fusion ne lui semble pas concluante.

Commission fleurissement

Annie Coperet informe le conseil municipal que les décorations de Noël ont été installées.

Commission communication

Annie Coperet informe le conseil municipal qu'elle est en attente des derniers articles pour la préparation du bulletin municipal.

Commission associations

Jean-Pierre Botteron informe le conseil :

- que la réunion pour le calendrier des fêtes a eu lieu le 3 décembre. Sur les 26 associations et 10 amicales de classes convoquées, 13 étaient représentées. Les rappels ont été faits pour les déclarations de buvette et l'enlèvement des panneaux annonçant les manifestations.
- que suite au mail de Frédéric Miguet Maire de Fleurie, envoyé à tous les conseillers municipaux concernant un vin d'honneur servi à la mairie le 8 décembre à l'occasion d'un match de Beaujolais Basket délocalisé, il s'y est rendu à 18h30 comme stipulé sur l'invitation. Plusieurs personnes, comme lui, se sont retrouvées devant une porte close. Ils se sont donc dirigés à la salle des sports de Fleurie, où on leur a fait payer leur entrée, pas vu Frédéric Miguet, pas eu de vin d'honneur. Assez surpris de cette déconvenue, il est reparti.

Commission festivités

Annick Desplace informe le conseil que :

- le repas des aînés a eu lieu le samedi 1^{er} décembre, 39 personnes étaient présentes plus 11 membres du conseil municipal et extérieur. La livraison des colis (61 dont 8 pour les personnes hospitalisées) aura lieu le mercredi 19 décembre en mairie et la distribution sera faite entre Noël et le jour de l'An par les membres du conseil municipal.
- les conseillers sont invités à la choucroute du club Lou Gras Mottes le samedi 15 décembre. 11 personnes du conseil municipal sont déjà inscrites.

Commission urbanisme

Françoise Coquillion informe le conseil :

- d'éléments du projet d'Aménagement et de Développement Durables de la modification n°2 en cours pour le SCOT du Syndicat mixte Beaujolais.
- que dans les avis de la CDPNAF sur les dossiers de PLU, les principes de maîtrise de lutte contre l'étalement urbain avec un développement dans l'enveloppe agglomérée et la prise en compte du principe de gestion économe de l'espace sont régulièrement constatés.
- que la commission urbanisme se réunira le jeudi 13 décembre, à l'ordre du jour : suivi des dossiers en cours, réflexion sur des STECAL et des changements de destination.
- qu'elle est également en attente de réponse de la CCSB sur le financement et la procédure à suivre pour une étude hydraulique pour le bassin de rétention à la Chapelière.

Commission commerce

Jany Cancela informe le conseil que :

- depuis l'ouverture du multiservices, Madame Mercier prend ces marques. Elle a fait une soirée pour le Beaujolais Nouveau et la population est invitée à l'inauguration le dimanche 16 décembre.
- qu'il a participé à l'inauguration du nouveau Crédit Agricole Centre Est de Beaujeu.

Sieva

Jany Cancela informe les conseillers qu'il a assisté à un comité du Sieva pour la prévision des travaux 2019. Ceux-ci sont programmés à : - Dracé = 30 000 € - Saint Jean d'Adières = 295 000 € - Cercié = 132 000 € - Saint Lager = 193 000 € - Marchampt = 59 000 € - Quincié-en-Beaujolais = 464 000 €. Il s'étonne que rien ne soit programmé sur Régnié Durette et en déduit que nos canalisations doivent être en bon état.

Questions diverses

Un conseiller a été interpellé par un membre des « Amis du lavoir » sur une réunion du Syndicat Mixte des Rivières du Beaujolais concernant les seuils de l'Ardières, et où aucune personne de la commune n'était présente. Après renseignement pris auprès du secrétariat de mairie, il s'avère qu'aucune convocation pour cette réunion n'a été reçue.

Un conseiller demande s'il y a possibilité de mettre un article du Raid Bleu sur le site internet, car cette manifestation fait fonctionner l'économie du village et devrait être visible. Il lui est répondu qu'effectivement un article et des photos seront insérés sur le site.

Une conseillère demande pourquoi l'article envoyé en avril 2018 concernant le club « Lou Gras Mottes » n'est toujours pas sur le site internet. Il lui est répondu que c'est un oubli et que ce sera fait rapidement.

Un conseiller souhaiterait avoir une précision sur le fonctionnement du conseil municipal, à savoir : lorsqu'un membre du conseil fait une proposition, est-ce à cette même personne de donner suite ou bien le sujet est-il vu dans les commissions ? Il lui est répondu que la proposition faite est abordée en commission mais qu'il ne faut pas hésiter à relancer la discussion lors de conseils ultérieurs.

Suite au grave accident qui a eu lieu dernièrement à Saint Vincent, une conseillère rappelle que des ralentisseurs avaient déjà été posés il y a quelques années et qu'il faudrait peut-être en refaire la demande. Il lui est répondu que l'accident a eu lieu sur la commune de Quincié-en Beaujolais mais plus loin sur la départementale, en dehors de l'agglomération et donc qu'une telle demande n'a pas vraiment lieu d'être.

Une conseillère revient sur la motion concernant la Mission Locale du Rhône et votée lors du dernier conseil municipal. Elle souhaite apporter quelques précisions sur le rôle de la mission. En 2017, sur la totalité des jeunes reçus à la Mission Locale 24% étaient sans certification validée, 16% sortis du système scolaire entre la 6^{ème} à la 3^{ème} ou par abandon en cours de CAP BEP avant la terminale, 24% titulaires d'un CAP/ BEP, 36% sortis au secondaire ou après abandon des études supérieures. Ces jeunes trouvent des personnes à leur écoute à Belleville ou en permanence décentralisées à Beaujeu ou à Monsols. Cette conseillère espère donc vivement que le vote du conseil municipal sera relayé au plus haut niveau de l'Etat.

Monsieur le Maire avait faire part à la commission festivités de son souhait de prévoir un feu d'artifice pour le 30^{ème} anniversaire du rallye des vignes, souhait non approuvé par la commission. Il ne comprend pas et regrette vivement la position de la commission. Face à ce refus, il a envoyé une demande de subvention exceptionnelle à la CCSB, et précise que le Comité des Fêtes ainsi que l'ASA Beaujolais pourraient participer. Le conseil communautaire statuera sur cette demande de subvention au conseil du 20 décembre prochain.

La séance est levée à 21h15